

-----  
CANTON DE FOURMIES-----  
MAIRIE  
DE**T R É L O N**

Ville internet : @@L\*

TRELON, le 23 Mai 2016

Le Maire de Trélon

à

**LETTRE TRIMESTRIELLE N° 57**

Madame, Monsieur,

Notre budget a été voté le mois dernier et malheureusement nous avons constaté comme les années précédentes une baisse des dotations de l'État, baisse qui devrait continuer en 2017. A l'unanimité, nous n'avons pas souhaité augmenter les impôts pour compenser cette perte financière mais nous avons commencé à réduire les dépenses. Après la coupure de l'éclairage la nuit, nous avons prévu la suppression de la cérémonie des vœux pour être au diapason des autres communes. Autre exemple, la lettre du maire ne sera plus envoyée par la poste mais distribuée avec « Trélon Infos » tout en étant consultable sur le site de la ville.

L'économie d'énergie est un poste budgétaire important dans nos bâtiments. Nous commencerons par traiter les deux les plus énergivores, la Mairie et la cantine scolaire.

Je ne souhaite pas supprimer les investissements car il faut que la commune continue de se rénover.

Parallèlement avec l'aide de bénévoles, nous lançons une nouvelle animation avec l'organisation d'une fête de la musique le dimanche 03 Juillet prochain sur trois lieux bien précis , la place de la mairie, la place de la Piquerie et le Bol Vert.

Dans ce budget, nous avons prévu l'achat des garages de la famille Dupin rue Aristide Briand dans le but de favoriser le déplacement des piétons en centre ville pour accéder à la maison médicale. Cette dernière sera mise en service comme prévu au cours du quatrième trimestre, car les travaux avancent normalement selon le planning établi. Terminée, une journée porte ouverte sera organisée pour tous.

Une dépense nécessaire voire obligatoire le matériel de sécurité routière. J'ai été frappé par le nombre important des accidents rue du Fourneau (6 en une année). Outre des panneaux « 50 » clignotants dans les deux sens, il y aura vraisemblablement des chicanes qui seront matérialisées sur la chaussée en accord avec les services de l'État et du Département. Certes, il y a peu d'habitations mais il y a des activités de loisirs et économiques qui doivent être protégées. Ce manque de respect des règles, on le voit en ville où les voitures se garent entre autre sur les trottoirs obligeant les piétons à marcher sur la chaussée au risque d'être victimes d'accident.

Nous avons décidé d'utiliser le système employé à Fourmies et ailleurs, le PV électronique. Avant son utilisation cet été, il y aura une campagne d'information sur sa mise en service et nous préviendrons de la date d'application.

Récemment une pétition m'a été remise au sujet des poubelles. De plus en plus d'habitants ne les rentrent plus et considèrent l'espace public comme une zone de stockage de leurs déchets. Aussi après un ultime rappel au respect des autres, je suis décidé à appliquer le code des collectivités qui fixe à 35 € chaque manquement car c'est un problème de salubrité et d'hygiène publiques.

Concernant les anciens dossiers : Le Château des Carmes et la Maison Ténart, nous continuons à travailler pour leur réhabilitation. Des travaux devraient être entrepris rapidement au Château des Carmes. Quant à la Maison Ténart, avec l'aide du Département, nous lançons une souscription internationale pour rassembler les fonds nécessaires.

En cette fin d'année scolaire, il est possible de faire un premier bilan de l'accueil des enfants de 2 ans à l'école maternelle. Tout peut et doit être amélioré mais c'est un succès. L'échec scolaire commence dès la maternelle. Nous devons donc nous investir pour aider les enfants, les parents et les enseignants afin de supprimer les écueils dès le début des apprentissages. Bien que nous ne soyons plus dans le cadre de la politique de la ville, nous devons financer ces actions, qui j'en suis certain, porteront leurs fruits dans quelques années.

Je termine en félicitant un agriculteur, Monsieur Sorin, qui exploite une ferme aux Haies (anciennement Monsieur Fressancourt). Il y élève une race de vaches « L'Angus » qui produit aux dires des spécialistes et gastronomes une excellente viande mondialement reconnue.

Je suis fier que Trélon possède un tel élevage et je vous invite à vous rendre sur son site [fermangustrelon@gmail.com](mailto:fermangustrelon@gmail.com) pour découvrir son exploitation.

Avec le Conseil Municipal, je reste à votre entière disposition et vous assure de notre entier dévouement.

Le Maire,  
  
François LOUVEGNIES  
The seal is circular with a blue border containing the text 'MAIRIE DE TRELON' at the top and '59132' at the bottom. In the center is a coat of arms featuring a crown on top, a shield with a cross, and a banner below with the text 'TRELON'.